



Un bracelet mal réparé

Par **Gilianne**, le **13/02/2017** à **21:24**

Bonjour,

J'ai récemment eu comme cadeau un bracelet pour les fêtes de noel. Celui ci, m'allant trop grand je suis retournée le faire régler à ma taille. Il a fallu rajouter la somme de 12 euros pour l'envoyer en atelier.

La vendeuse fait le "nécessaire " administratif, mais ne prend aucune mesure, elle analyse approximativement 1 cm à enlever.

2 semaines après mon conjoint retourne récupérer mon bracelet mais cette fois il est trop petit, je retourne donc dans la semaine en boutique pour l'y re déposer (cette fois ci une mesure est prise.)

1 semaine après mon conjoint retourne le chercher et la encore mauvaise taille : Il est trop grand..

Savez vous si il est possible et si j'ai le droit de demander le remboursement du bracelet + de la réparation. (un article du code de la consommation /une loi qui me couvre ?) .

Cordialement